

HCL

HOSPICES CIVILS
DE LYON

MODERNISATION DES HOSPICES CIVILS DE LYON

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LES
URGENCES DE L'HÔPITAL
EDOUARD HERRIOT

DOSSIER DE PRESSE

Octobre 2023

L'hôpital Edouard Herriot ouvre ses nouvelles urgences : un service d'accueil unique, tourné vers l'avenir

Finis l'accueil multisites : les urgences médicales, chirurgicales, traumatologiques et psychiatriques de l'hôpital Edouard Herriot seront désormais accueillies au sein d'un bâtiment unique. L'organisation du pavillon N, tout juste restauré, a été réfléchi par et pour les professionnels médicaux et soignants ainsi que pour les patients et leurs proches.

Il y a cinq ans, l'hôpital Edouard Herriot inaugurait [son nouveau pavillon H](#), consacré à la chirurgie, à l'imagerie, à la prise en charge des patients polytraumatisés, aux soins critiques et à la réanimation. Une opération de grande ampleur, intégrée dans un projet plus vaste, lancé en 2013 : la modernisation de tout le site du quasi-centenaire hôpital, établissement siège du SAMU-69. Avec la rénovation du pavillon N, situé en face du bâtiment H, le projet franchit aujourd'hui une nouvelle étape-clé. À partir du vendredi 20 octobre 2023, les urgences médicales, chirurgicales, traumatologiques et psychiatriques seront réunies au sein du même bâtiment.

« Il s'agit d'un projet de restructuration piloté par des équipes pluridisciplinaires, d'une démarche collégiale, pensée avec toute l'équipe médicale et soignante, visant à offrir aux patients comme aux soignants des espaces modernes et humanisés de façon à dispenser des soins dans un environnement de qualité. L'accent a été mis sur une gestion optimisée des flux et des conditions de travail », résume le Docteur Najla Lemachatti, cheffe de service adjointe du service SAMU-Urgences. Cette restructuration est aussi le fruit de l'investissement des usagers : patients et familles ont été consultés pour que le pavillon N offre à tous des conditions d'accueil optimales.



La prise en charge des patients évoluera de façon très positive avec la mise en service du nouveau bâtiment. Les nouveaux aménagements permettront ainsi d'améliorer le temps d'attente, de passage et aussi la confidentialité des patients. La sécurité du bâtiment a également été renforcée, avec l'installation de 50 caméras ainsi que de la présence d'un agent de sécurité 24 heures sur 24 à l'entrée du pavillon.

Un parcours aux urgences facilité

Les nouvelles urgences de l'hôpital Edouard Herriot ont été conçues pour accueillir jusqu'à 90 000 passages par an. Deux circuits distincts ont été prévus dès l'accueil : l'un pour les arrivées de véhicules sanitaires (ambulances, pompiers ou SMUR) adapté aux patients couchés ; l'autre pour les entrées des patients arrivant par leurs propres moyens (patients debout). Cette zone d'accueil et de tri a été pensée pour « *gérer des flux de manière plus fluide en fonction de l'urgence et de l'autonomie des patients pour faciliter et affiner le tri avant la prise en charge dans la bonne filière* », explique Caroline Dénériaz, cadre de santé.

Après un premier enregistrement sur une borne d'accueil automatisée, les patients attendront, selon leur état de santé, dans une salle d'attente assise ou une salle d'attente médicalisée (attente couchée). Les infirmiers d'accueil et d'orientation seront ensuite chargés d'évaluer les critères de gravité et d'urgence des patients pour les orienter vers les filières correspondantes.

Au sein des différentes zones de soins comprenant au total 50 box individuels, des espaces d'attente et des zones de surveillance ont été dimensionnées pour prendre en charge les patients dans des conditions d'attente adaptées à leur état de santé.



Le parcours du patient au sein des urgences suit un système de marche en avant pour fluidifier les flux d'entrée et de sortie. À la fin de leur parcours, les patients pourront attendre dans un salon de sortie. L'hôpital en a prévu deux : le premier est réservé aux sorties extrahospitalières (changement d'établissement, retour à domicile) ; le second aux transferts pour hospitalisation dans d'autres unités.

Un secrétariat de sortie sera mis en place du lundi au vendredi en heures ouvrées pour faciliter les formalités de sortie (ordonnances, effets personnels). « *Ce secrétariat est une innovation. C'est le point de concentration des urgences, qui permet aussi de régler les dernières questions de sortie* », souligne Caroline Dénériaz.



Un pavillon organisé par filières pour une prise en charge adaptée à chaque patient

L'aménagement du pavillon N répond à plusieurs besoins liés à la réunification des deux services d'urgences existants jusque-là sur le site (pavillons A et G) : il a fallu repenser les filières de soins dans le nouveau pavillon afin d'améliorer les flux et donc les prises en charge.

Six filières différentes ont été créées au sein des urgences et sont réparties en trois secteurs.

Secteur ambulatoire :

- Une **filière courte médicale** pour les patients ne nécessitant pas de passer des examens ou un bilan médical et ne nécessitant pas de prise en charge longue ;

- Une **filière courte traumatologique**, pour les prises en charge qui nécessitent peu d'examens ou des examens rapides. La filière compte un box dédié « SOS mains » ;
- Une **filière polyvalente** pour les patients dont la prise en charge est plus longue (bilan complexe) et en attente de diagnostic. Au sein de cette filière sont localisées deux chambres d'isolement pour les patients qui pourraient présenter un risque pour eux-mêmes ou pour les autres.

Secteur médecine aigue :

- Une **salle d'accueil des urgences vitales (SAUV)**, pour les patients instables les plus fragiles, qui permet de les stabiliser avant un possible transfert en réanimation. Dans ce secteur particulièrement, l'agencement (box cloisonnés) intègre les enseignements tirés de la gestion de la pandémie ;
- Une **filière dite « scopée »** pour les patients instables qui ont besoin d'une surveillance médicale constante.

Secteur psychiatrique :

- Une **filière psychiatrique située au premier étage**, permettant d'offrir plus de confort et de calme à des patients nécessitant une prise en charge spécifique, qui auront d'abord été évalués au rez-de-chaussée. Le service dispose notamment d'une chambre d'apaisement.

Le pavillon N dispose également en son sein d'un plateau médico-technique rénové avec une zone consacrée à la radiologie d'urgence comprenant deux salles d'imagerie.

Les nouvelles urgences continueront également d'accueillir en leur sein leurs partenaires de soins privilégiés comme la CUPPA ([Cellule d'Urgence Parcours Personnes Agées](#)), les professionnels d'addictologie, l'équipe mobile de gériatrie ou le service d'exploration fonctionnelle, pour assurer la prise en charge la plus adaptée possible aux besoins de chaque patient.

Confort pour tous

Tout a été imaginé pour le confort des patients comme celui des équipes qui font vivre les urgences. Le bâtiment, réparti sur quatre niveaux, est lumineux et accueillant. Un important travail a été fait pour faciliter l'accès des personnes vivant avec un handicap, dans l'esprit de la charte Romain Jacob signée par l'hôpital en février 2023. Le pavillon N permettra de mieux prendre en compte l'aidant et de l'intégrer dès la prise en charge par l'infirmier d'orientation et d'accueil. D'autres équipements, comme une signalétique et des ascenseurs adaptés sont déjà en place. L'aménagement des locaux pourra continuer d'évoluer : les patients et associations de patients vivant avec un handicap ont été conviés à une visite du pavillon avant l'ouverture du service et seront invités à présenter leurs propositions d'axes d'amélioration.

Une partie des 5500 m² du pavillon a été entièrement réservée au personnel médical et paramédical. Plusieurs espaces leur permettront de se former en continu, de faire avancer la recherche et de travailler dans de meilleures conditions : des salles de laboratoire, des salles de cours dont une équipée pour accueillir des ateliers de simulation avec mannequins et matériel d'intubation, une salle de gypsothérapie – pour l'apprentissage de la pose de plâtres -, des salles de réunion et de pause.

Une dernière pièce jouera un rôle majeur dans le désencombrement des couloirs : le local de stockage de la flotte de 90 brancards, qui offrira aussi la possibilité de réparer les brancards endommagés.

Retour vers le futur

Il y a de l'ultra-moderne, dans ces nouvelles urgences de l'hôpital Edouard Herriot. Il y a aussi de l'historique. Projet médical tout autant que patrimonial, la rénovation du pavillon N a inscrit le respect de l'identité architecturale de la structure d'origine conçue par Tony Garnier au cœur du chantier. Sur la signalétique, une couleur laiton et une police *art deco* ; dans les salles, des aménagements ergonomiques et des équipements de pointe. Sur les sols extérieurs, la forme circulaire des anciens puits de lumière qui éclairaient les réseaux souterrains ; entre les murs intérieurs, des bandeaux de LED et de l'imagerie avancée. Dans la restauration de ce bâtiment achevé en 1933 et classé monument historique depuis 2006, chaque détail a compté. Les façades en béton couronnées par une corniche, les cours anglaises, les voiries intérieures, terrasses et balcons, caractéristiques de l'œuvre de Tony Garnier, ont toutes été préservées.



Le nouveau pavillon N, entièrement dédié à la prise en charge des urgences, occupera plus que jamais une place centrale au sein de l'hôpital Edouard Herriot. Son fonctionnement a été pensé en lien étroit d'une part avec le pavillon H, inauguré en 2019 et qui abrite l'imagerie et la chirurgie d'urgence, les soins critiques et la réanimation, d'autre part avec la régulation du service d'accès aux soins (SAS), basée sur le site, enfin avec l'ensemble des services de spécialité de l'hôpital.

L'ouverture du nouveau service des urgences marque la fin de la première phase du projet de modernisation de l'hôpital Edouard Herriot. L'hôpital s'apprête désormais à entrer dans la seconde phase de son projet, qui portera sur la reconfiguration des activités ambulatoires et la modernisation des unités d'hospitalisation et de rééducation.

« Ce projet de renouveau était l'une de mes priorités depuis mon arrivée à l'hôpital Edouard Herriot, en 2014. L'ouverture du nouveau service des urgences médico-chirurgicales est l'aboutissement d'un travail d'équipe, fondé sur la pédagogie et la volonté de réunir deux services historiquement séparés au sein d'un site unique. Ce rapprochement est une étape cruciale pour l'amélioration de la qualité et de l'organisation des soins. C'est, aussi, le point de départ d'autres évolutions à venir, notamment le rapprochement avec la médecine de ville. »

Pr Karim TAZAROURTE

Chef de service du service SAMU-Urgences de l'hôpital Edouard Herriot

« L'ouverture de ce nouveau service d'urgences médico-chirurgicales, fruit d'un long travail des équipes des services désormais réunis au Pavillon N, est une fierté. Elle illustre l'investissement et l'engagement des HCL dans la prise en charge des soins non programmés et leur rôle majeur sur le territoire, au service de la population 365 jours par an, 24h/24h. Pensé avec les professionnels et des représentants des usagers, ainsi qu'avec l'appui de la DRAC pour préserver le caractère patrimonial de l'architecture de l'hôpital Edouard Herriot, la conception de ce nouveau service des urgences a volontairement été portée dans le cadre d'une démarche ouverte et partenariale. »

Virginie VALENTIN

Directrice générale par intérim des Hospices Civils de Lyon

90 000

Le nombre de patients qui pourront être accueillis chaque année

22,5 millions

Le coût total des travaux

1,4 million

Le coût des équipements médicaux et non médicaux

3 ans

La durée des travaux

+280

Le nombre de professionnels médicaux et paramédicaux

50

Le nombre de box individuels

6

Le nombre de financeurs : HCL, État-ARS, Région, DRAC, Ville de Lyon, Métropole

Modification de l'accès aux urgences 17 – 20 octobre 2023

URGENCES PSYCHIATRIQUES (Pavillon G) :

- Du **mardi 17 octobre 20h00 au mercredi 18 octobre 20h00** : rendez-vous au Centre hospitalier Le Vinatier
- À partir du **mercredi 18 octobre à 20h00** : accueil au Pavillon N

URGENCES MÉDICALES (Pavillon G) :

- Fermeture du Pavillon G le **mercredi 18 octobre de 4h00 à 20h00** : rendez-vous au Pavillon A
- À partir du **mercredi 18 octobre à 20h00** : accueil au Pavillon N

URGENCES TRAUMATOLOGIQUES ET CHIRURGICALES (Pavillon A) :

- **Mercredi 18 octobre** : accueil au Pavillon A
- Fermeture le **jeudi 19 octobre de 4h00 à 20h00**
- À partir du **jeudi 19 octobre à 20h00** : accueil au Pavillon N

SOS MAIN (Pavillon A) :

- Fermeture du **mercredi 18 octobre à 18h00 au vendredi 20 octobre 8h00** : rendez-vous aux urgences du Médipôle
- À partir du **vendredi 20 octobre à 8h00** : accueil au Pavillon N

CONTACT PRESSE : Olivia FUENTES | presse@chu-lyon.fr | 06 74 68 65 49